

**MAIRIE DE CANTE**

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIEERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 10 FEVRIER 2023****Nombre de conseillers**

- en exercice : 10
- présents : 07
- votants : 07
- absents : 03
- exclus : 00

Date de convocation et
d'affichage :**03/02/2023****OBJET**

Achat mutualisé
avec la commune
de Labatut
d'un véhicule
utilitaire

Acte rendu exécutoire
après le dépôt en
Sous-Préfecture
de Pamiers le
15 février 2023
et publication du
15 février 2023

*Le Maire certifie, sous sa
responsabilité, le caractère
exécutoire de la présente
délibération.*

Le secrétaire de séance


Jean-Jacques GIMENO



Le Maire,
09700

Eric CANCEL

L'an deux mille vingt-trois, le dix février, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

Étaient présents : M Eric CANCEL, M Philippe BISOGNIN, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT, M Jean-Jacques GIMENO, M Sébastien CATHALA, Mme Nadine CLAPIER, M Hubert GRAS (arrivé à 17h52)

Étaient excusés : Mme Wendy BURG, Mme Jacqueline CHATELAIN, M Nicolas BLANCHOT,

M Jean-Jacques GIMENO a été nommé secrétaire

Pour mémoire, M le Maire rappelle aux membres du conseil que suite à une convention prise entre les communes de Labatut, Lissac, St Quirc & nous il est possible de faire des achats en commun aussi bien en fonctionnement qu'un investissement selon les modalités suivantes :

- Une des communes se porte acquéreur du bien en son nom, l'intègre en totalité dans sa comptabilité et demande le remboursement de la quote part (subventions et FCTVA s'il a lieu déduits) aux communes intéressées par l'achat.

La commune de Labatut est actuellement intéressée par l'achat d'un véhicule communal qui pourrait être mutualisé avec notre commune, nos agents techniques étant les mêmes.

Il s'agit d'un véhicule utilitaire de 2009 proposé par le garage Boubila à Saverdun au prix de 5 000,00€ HT, auquel se rajoutera le tarif de la carte grise.

M le Maire propose de mutualiser cet achat avec la commune de Labatut.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte la proposition de M le Maire et le mandate pour élaborer et signer tout document afférent.
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023

Pour extrait conforme